

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Depuis 2024, deux Maisons Médicales de Garde ont été ouvertes au sein de HEH et de HFME.

Ces deux maisons se situent au cœur des urgences permettant ainsi le rapprochement de la médecine hospitalière avec la médecine libérale dans un environnement de travail d'équipe, sécurisé avec possibilité d'accès à un plateau technique important (biologie, radiologie...)

Les patients se présentent aux urgences et sont réorientés par les infirmières selon la gravité exprimée. Si le cas ne nécessite pas l'accès aux urgences proprement dites, et relève donc de la médecine générale, le patient est orienté vers la Maison Médicale permettant ainsi de désengorger les urgences.

La MMG GRANGE BLANCHE (HEH) et la MMG HFME ne sont pas sectorisées permettant ainsi à tous les médecins libéraux du département d'effectuer dans leurs locaux. Nous faisons donc appel au plus grand nombre d'entre vous pour épauler et renforcer les effectifs actuels.

Les horaires d'ouverture actuels de ces maisons sont les suivants :

HEH (à l'étude pour une éventuelle modification sur le modèle de HFME)

- Lundi au vendredi = 20h à 22h
- Samedi = 12h-22h
- Dimanche et jours fériés = 8h-22h

HFME

- Lundi au vendredi = 20h à 24h
- Samedi = 12h-22h
- Dimanche et jours fériés = 12h-22h

Enfin, nous vous informons que pour effectuer des gardes dans ces 2 MMG nous nous voyons contraints de demander à chacun d'entre vous de se munir d'un TPE afin de compléter la possibilité de règlement par chèque ou espèces. En effet, lors de l'accueil, les infirmières ne peuvent en aucun cas faire le tri des patients en fonction de leur mode de paiement. A plusieurs reprises, le service des urgences nous a fait le retour qu'il ne pouvait pas s'astreindre à ce mode de fonctionnement et qu'en conséquence, si le médecin n'utilise pas la CB en moyen de paiement, les patients ne sont pas envoyés en MMG, ce qui crée une situation de dysfonctionnement impactant le bien-fondé de la MMG.

Je sais compter sur votre compréhension et votre implication dans la continuité de la PDSA.

Bien confraternellement,

Dr VINCENT THIBAUT

Président de l'APMMGLL